

TROISIEME SUPPLEMENT EN DATE DU 3 OCTOBRE 2025

AU PROSPECTUS DE BASE EN DATE DU 20 JUIN 2025

Morgan Stanley

en qualité d'émetteur et en qualité de garant des Titres émis par Morgan Stanley B.V. et des Titres émis par
Morgan Stanley Finance LLC
(Société de droit de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique)

MORGAN STANLEY & CO. INTERNATIONAL plc

en qualité d'émetteur
(Société anonyme de droit anglais)

MORGAN STANLEY B.V.

en qualité d'émetteur
(Société à responsabilité limitée de droit néerlandais)

MORGAN STANLEY FINANCE LLC

en qualité d'émetteur
(Société de droit de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique)

MORGAN STANLEY EUROPE SE

en qualité d'émetteur
(Société européenne de droit allemand)

PROGRAMME D'EMISSION DE TITRES DE CREANCE

(Euro Medium Term Note Programme)

Le présent troisième supplément (le **Troisième Supplément**) constitue un supplément et doit être lu conjointement avec le prospectus de base en date du 20 juin 2025, approuvé le 20 juin 2025 par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (la **CSSF**) tel que modifié par le premier supplément en date du 25 juillet 2025, approuvé le 25 juillet 2025 par la CSSF et le deuxième supplément en date du 13 août 2025, approuvé le 13 août 2025 par la CSSF (ensemble, le **Prospectus de Base**), relatif au programme d'émission de titres de créance (*Euro Medium Term Note Programme*) (le **Programme**) de Morgan Stanley (**Morgan Stanley**), Morgan Stanley & Co. International plc (**MSIP** ou **MSI plc**), Morgan Stanley B.V. (**MSBV**), Morgan Stanley Finance LLC (**MSFL**) et Morgan Stanley Europe SE (**MSESE** et, ensemble avec Morgan Stanley, MSIP, MSBV et MSFL, les **Emetteurs** et chacun, un **Emetteur**) avec Morgan Stanley agissant en qualité de garant des Titres émis par MSBV et en qualité de garant des Titres émis par MSFL. Les termes définis dans le Prospectus de Base ont la même signification dans ce Troisième Supplément.

Le Prospectus de Base constitue un prospectus de base conformément à l'article 8 du règlement (UE) 2017/1129 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 concernant le prospectus à publier en cas d'offre au public de valeurs mobilières ou en vue de l'admission de valeurs mobilières à la négociation sur un marché réglementé, tel que modifié (le **Règlement Prospectus**).

Le présent Troisième Supplément a été déposé auprès de la CSSF, en sa capacité d'autorité compétente conformément au Règlement Prospectus. En approuvant le présent Troisième Supplément, la CSSF ne prend aucun engagement quant à l'opportunité économique et financière de l'opération ou la qualité ou la solvabilité des Emetteurs.

Ce Troisième Supplément a été préparé conformément à l'article 23(1) du Règlement Prospectus et a pour objet :

- (a) de communiquer la publication par MSIP de son rapport financier semestriel non audité pour le semestre clos le 30 juin 2025 (le **Rapport Financier Semestriel 2025 de MSIP**) ;

- (b) de communiquer la publication par MSBV de son rapport financier semestriel non audité pour le semestre clos le 30 juin 2025 (le **Rapport Financier Semestriel 2025 de MSBV**) ;
- (c) de communiquer la publication par MSFL de son rapport financier semestriel non audité pour le semestre clos le 30 juin 2025 (le **Rapport Financier Semestriel 2025 de MSFL**) ;
- (d) de communiquer la publication par MSESE de son rapport financier semestriel non audité pour le semestre clos le 30 juin 2025 (le **Rapport Financier Semestriel 2025 de MSESE**) ;
- (e) d'incorporer par référence le Rapport Financier Semestriel 2025 de MSIP, le Rapport Financier Semestriel 2025 de MSBV, le Rapport Financier Semestriel 2025 de MSFL, le Rapport Financier Semestriel 2025 de MSESE et le huitième supplément au Document d'Enregistrement 2024 approuvé par la CSSF en date du 2 octobre 2025 (le **Huitième Supplément au Document d'Enregistrement 2024**) dans le Prospectus de Base, comme indiqué dans la "Partie 1" du présent Troisième Supplément ;
- (f) d'apporter certaines modifications consécutives à la partie "Description des Emetteurs" comme indiqué dans la "Partie 2" du présent Troisième Supplément ; et
- (g) d'apporter certaines modifications consécutives à la partie "Informations Générales" comme indiqué dans la "Partie 3" du présent Troisième Supplément.

Une copie de ce Troisième Supplément sera publiée sur les sites internet (i) de la Bourse du Luxembourg (www.luxse.com) et (ii) des Emetteurs (<http://sp.morganstanley.com/EU/Documents>).

Conformément à l'article 23(2) du Règlement Prospectus, les investisseurs qui ont déjà accepté d'acheter ou de souscrire des Titres avant que ce Troisième Supplément ne soit publié, ont le droit de retirer leur acceptation pendant trois jours ouvrables après la publication de ce Troisième Supplément, soit jusqu'au 8 octobre 2025 (inclus), pour autant que ces Titres ne leur aient pas encore été livrés au moment où le fait nouveau significatif ou l'erreur ou inexactitude substantielle est survenu ou a été constaté. Si les investisseurs souhaitent exercer leur droit de rétractation, ils peuvent le notifier à l'Emetteur ou l'Etablissement Autorisé concerné.

A l'exception de ce qui figure dans le présent Troisième Supplément, aucun fait nouveau significatif, erreur ou inexactitude substantielle qui est susceptible d'influencer l'évaluation des Titres n'est survenu ou n'a été constaté depuis l'approbation du Prospectus de Base.

Dans l'hypothèse d'une contradiction entre toute déclaration faite dans le présent Troisième Supplément et toute déclaration contenue dans le Prospectus de Base, les déclarations du présent Troisième Supplément prévaudront.

Les Emetteurs et le Garant assument la responsabilité des informations contenues dans le présent Troisième Supplément. À la connaissance des Emetteurs et du Garant, les informations contenues dans le présent Troisième Supplément reflètent la réalité des faits et n'omettent rien qui puisse altérer la portée de ces informations.

Sommaire

Partie	Page
1. INCORPORATION PAR REFERENCE.....	4
2. MODIFICATIONS DE LA SECTION DESCRIPTION DES EMETTEURS	11
3. MODIFICATIONS DE LA SECTION INFORMATIONS GENERALES.....	12

1. INCORPORATION PAR REFERENCE

Ce Troisième Supplément incorpore par référence le Rapport Financier Semestriel 2025 de MSIP, le Rapport Financier Semestriel 2025 de MSBV, le Rapport Financier Semestriel 2025 de MSFL, le Rapport Financier Semestriel 2025 de MSESE et le Huitième Supplément au Document d'Enregistrement 2024 et complète ainsi la section intitulée "**Documents incorporés par référence**" figurant aux pages 76 à 88 du Prospectus de Base.

Le Rapport Financier Semestriel 2025 de MSIP, le Rapport Financier Semestriel 2025 de MSBV, le Rapport Financier Semestriel 2025 de MSFL, le Rapport Financier Semestriel 2025 de MSESE et le Huitième Supplément au Document d'Enregistrement 2024 incorporés par référence dans ce Troisième Supplément sont disponibles sur les sites internet de (i) Morgan Stanley (<https://sp.morganstanley.com/eu/documents/>) et (ii) de la Bourse du Luxembourg (www.luxse.com).

La section intitulée "**Documents incorporés par référence**" est modifiée comme suit :

1.1 les paragraphes (a) à (u) en pages 76 à 79 du Prospectus de Base sont supprimés et remplacés par ce qui suit :

- "(a) le Document d'Enregistrement (*Registration Document*) relatif à Morgan Stanley, MSIP, MSBV, MSFL et Morgan Stanley Europe SE en langue anglaise approuvé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier du Luxembourg en date du 15 novembre 2024 (le **Document d'Enregistrement 2024**) ; <https://sp.morganstanley.com/eu/download/prospectus/c6db3566-5243-4d00-92f2-ed43525c5ae>
- (b) le premier supplément au Document d'Enregistrement 2024 en langue anglaise approuvé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier du Luxembourg en date du 27 janvier 2025 (le **Premier Supplément au Document d'Enregistrement 2024**) ; <https://sp.morganstanley.com/eu/download/prospectus/7cd98fd8-3be7-40b5-aa6a-52b1024cd5f9>
- (c) le deuxième supplément au Document d'Enregistrement 2024 en langue anglaise approuvé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier du Luxembourg en date du 3 mars 2025 (le **Deuxième Supplément au Document d'Enregistrement 2024**) ; <https://sp.morganstanley.com/eu/download/prospectus/3a4a720c-09e3-4f68-a8be-08ba0d328393>
- (d) le cinquième supplément au Document d'Enregistrement 2024 en langue anglaise approuvé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier du Luxembourg en date du 7 mai 2025 (le **Cinquième Supplément au Document d'Enregistrement 2024**) ; <https://sp.morganstanley.com/eu/download/prospectus/858916b2-3231-43b8-8b60-3b845d2dd546>
- (e) le septième supplément au Document d'Enregistrement 2024 en langue anglaise approuvé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier du Luxembourg en date du 11 août 2025 (le **Septième Supplément au Document d'Enregistrement 2024**) ; <https://sp.morganstanley.com/eu/download/prospectus/09b38618-880e-4dd2-ae05-c56f6b987b89>
- (f) le huitième supplément au Document d'Enregistrement 2024 en langue anglaise approuvé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier du Luxembourg en date du 2 octobre 2025 (le **Huitième Supplément au Document d'Enregistrement 2024**) ; <https://sp.morganstanley.com/download/prospectus/b9cfc94c-52d0-4221-afa4-9589b0e09778/>
- (g) les états financiers annuels consolidés audités de Morgan Stanley pour les exercices clos le 31 décembre 2023 et le 31 décembre 2024 en langue anglaise, ces états financiers et les rapports des auditeurs s'y rapportant figurant dans le rapport annuel de Morgan Stanley dans le Form 10-K pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 (le **Rapport Annuel 2024 de Morgan Stanley**) ; <https://sp.morganstanley.com/download/prospectus/343346aa-6b5f-42f9-8f40-3143d12e5b9d/>
- (h) la Circulaire de Procuration (*Proxy Statement*) en date du 4 avril 2025 relative à Morgan Stanley en langue anglaise (la **Circulaire de Procuration de Morgan Stanley de 2025**) ; https://www.morganstanley.com/content/dam/msdotcom/en/about-us-2025ams/2025_Proxy_Statement.pdf
- (i) le Rapport Courant figurant dans le Formulaire 8-K en date du 11 avril 2025, contenant le communiqué de presse sur les résultats de Morgan Stanley pour le trimestre clos le 31 mars 2025,

tel que déposé auprès de la *Securities and Exchange Commission* des Etats-Unis en langue anglaise (le **Rapport 8K de Morgan Stanley d'avril 2025**) ; <https://sp.morganstanley.com/eu/download/prospectus/cac6ba04-3b05-4b0c-a622-6c38e4043e20>

- (j) le Rapport Courant figurant dans le Formulaire 8-K en date du 16 juillet 2025, contenant le communiqué de presse sur les résultats de Morgan Stanley pour le trimestre clos le 30 juin 2025, tel que déposé auprès de la *Securities and Exchange Commission* des Etats-Unis en langue anglaise (le **Rapport 8K de Morgan Stanley de juillet 2025**) ; <https://sp.morganstanley.com/download/prospectus/73a6c9d7-e9b5-4864-a886-24ba69f0b4a0/>
- (k) le Rapport Trimestriel de Morgan Stanley figurant dans le Formulaire 10-Q en date du 5 mai 2025 pour le trimestre s'achevant au 31 mars 2025 en langue anglaise (le **Rapport du Premier Trimestre de Morgan Stanley pour 2025**) ; <https://sp.morganstanley.com/eu/download/prospectus/ac0a77f0-6a0d-4a2c-8b0b-6be451993891>
- (l) le Rapport Trimestriel de Morgan Stanley figurant dans le Formulaire 10-Q en date du 4 août 2025 pour le trimestre s'achevant au 30 juin 2025 en langue anglaise (le **Rapport du Deuxième Trimestre de Morgan Stanley pour 2025**) ; <https://sp.morganstanley.com/eu/download/prospectus/ce78f611-5bb7-435a-9133-72aa4cf5ed01>
- (m) les états financiers simplifiés consolidés non audités de MSIP pour la période close le 30 juin 2025 en langue anglaise (le **Rapport Financier Semestriel 2025 de MSIP**) ; <https://sp.morganstanley.com/download/prospectus/63fd44fb-9359-4165-8db5-c8685d48c9d4>
- (n) les états financiers annuels consolidés audités de MSIP pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 et le rapport des auditeurs s'y rapportant figurant dans le rapport annuel de MSIP pour 2024 en langue anglaise (le **Rapport Annuel 2024 de MSIP**) ; <https://sp.morganstanley.com/eu/download/prospectus/de6f7c50-e77a-4f7d-9398-8b7dbf7c2751>
- (o) les états financiers annuels consolidés audités de MSIP pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 et le rapport des auditeurs s'y rapportant figurant dans le rapport annuel de MSIP pour 2023 en langue anglaise (le **Rapport Annuel 2023 de MSIP**) ; <https://sp.morganstanley.com/EU/Download/GeneralDocument?documentID=b1d01b6c-bdf4-4aca-90ab-4d6c3bdfca9f>
- (p) les états financiers simplifiés consolidés non audités de MSBV pour la période close le 30 juin 2025 en langue anglaise (le **Rapport Financier Semestriel 2025 de MSBV**) ; <https://sp.morganstanley.com/download/prospectus/a15d6aaa-053b-47d4-b246-384fa233eebd/>
- (q) les états financiers audités de MSBV pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 et le rapport des auditeurs s'y rapportant figurant dans le rapport annuel de MSBV pour 2024 en langue anglaise (le **Rapport Annuel 2024 de MSBV**) ; <https://sp.morganstanley.com/eu/download/prospectus/a528ac70-17da-45a3-acb8-9c13f2a6a309>
- (r) les états financiers audités de MSBV pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 et le rapport des auditeurs s'y rapportant figurant dans le rapport annuel de MSBV pour 2023 en langue anglaise (le **Rapport Annuel 2023 de MSBV**) ; <https://sp.morganstanley.com/download/prospectus/0578d48c-cbf4-4442-ac8e-3e0568c11e45/>
- (s) les états financiers simplifiés consolidés non audités de MSFL pour la période close le 30 juin 2025 en langue anglaise (le **Rapport Financier Semestriel 2025 de MSFL**) ; <https://sp.morganstanley.com/download/prospectus/b2b66ef0-ced7-4848-a85b-cb3392d37542/>
- (t) les états financiers audités de MSFL pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 et le rapport des auditeurs s'y rapportant figurant dans le rapport annuel de MSFL pour 2024 en langue anglaise (le **Rapport Annuel 2024 de MSFL**) ; <https://sp.morganstanley.com/eu/download/prospectus/bfa42394-caff-4b82-bfea-4e6512400c4c>
- (u) les états financiers audités de MSFL pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 et le rapport des auditeurs s'y rapportant figurant dans le rapport annuel de MSFL pour 2023 en langue anglaise (le

Rapport Annuel 2023 de MSFL) ; <https://sp.morganstanley.com/download/prospectus/6fe74380-9f33-456b-a5ae-10c4fbf35cb0/>

- (v) les états financiers simplifiés consolidés non audités de MSESE pour la période close le 30 juin 2025 en langue anglaise (le **Rapport Financier Semestriel 2025 de MSESE**) ; <https://sp.morganstanley.com/download/prospectus/731cff0a-9f52-463b-9eb9-2228e1a01b11/>
- (w) les états financiers audités de MSESE pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 et le rapport des auditeurs s'y rapportant figurant dans le rapport annuel de MSESE pour 2024 en langue anglaise (le **Rapport Annuel 2024 de MSESE**) ; <https://sp.morganstanley.com/eu/download/prospectus/17fde63f-a63d-4321-866e-784b75963dd9>
- (x) les états financiers audités de MSESE pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 et le rapport des auditeurs s'y rapportant figurant dans le rapport annuel de MSESE pour 2023 en langue anglaise (le **Rapport Annuel 2023 de MSESE**) ; <https://sp.morganstanley.com/eu/download/prospectus/16683a07-4f36-412a-ae3d-4518cd18a4bb>
- (y) les Modalités des Titres qui figurent aux pages 65 à 189 du prospectus de base du 6 janvier 2015 déposé auprès de l'AMF sous le numéro 15-002 (<https://sp.morganstanley.com/eu/download/prospectus/87af605d-8b80-4be5-9ca0-3a1bd2537fc7>), tel que modifié, le cas échéant, par la page 13 du supplément du 18 juin 2015 en langue française déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (l'AMF) sous le numéro 15-283 en langue française (<https://sp.morganstanley.com/EU/Download/GeneralDocument?documentID=b73b9be0-08c2-47bb-87e3-d2589aef3f77>) (les **Modalités des Titres 2015**), les Modalités des Titres qui figurent aux pages 67 à 210 du prospectus de base du 12 janvier 2016 déposé auprès de l'AMF sous le numéro 16-022 en langue française (<https://sp.morganstanley.com/EU/Download/GeneralDocument?documentID=62ae050a-7a75-4213-b01a-ab6207203ce5>) (les **Modalités des Titres 2016**), les Modalités des Titres qui figurent aux pages 76 à 260 du prospectus de base du 12 janvier 2017 déposé auprès de l'AMF sous le numéro 17-014 en langue française (<https://sp.morganstanley.com/EU/Download/GeneralDocument?documentID=ce9c3e6b-d26b-4cda-bb0f-c3afb89b277b>), telles que modifiées par le supplément en date du 7 novembre 2017 visé par l'AMF sous le numéro 17-576 en langue française (<https://sp.morganstanley.com/EU/Download/GeneralDocument?documentID=db94123d-4f3c-40ff-85e4-3bacd0a50bcb>) (les **Modalités des Titres 2017**), les Modalités des Titres qui figurent aux pages 84 à 274 du prospectus de base du 7 décembre 2017 déposé auprès de l'AMF sous le numéro 17-627 en langue française (<https://sp.morganstanley.com/EU/Download/GeneralDocument?documentID=c6332531-5cc0-4cfb-ad38-3f121e310665>) (les **Modalités des Titres Décembre 2017**), les Modalités des Titres qui figurent aux pages 90 à 343 du prospectus de base du 7 décembre 2018 déposé auprès de l'AMF sous le numéro 18-554 en langue française (<https://sp.morganstanley.com/EU/Download/GeneralDocument?documentID=3f415d6e-d2c6-4944-a734-45dc40ffe0e7>) (les **Modalités des Titres 2018**), les Modalités des Titres qui figurent aux pages 92 à 351 du prospectus de base du 18 juillet 2019 déposé auprès de l'AMF sous le numéro 19-381 en langue française (<https://sp.morganstanley.com/EU/Download/GeneralDocument?documentID=7606400a-751a-4ca3-b49e-cb9e446304db>) (les **Modalités des Titres 2019**) et les Modalités des Titres qui figurent aux pages 92 à 351 du prospectus de base du 17 juillet 2020 déposé auprès de l'AMF sous le numéro 20-363 en langue française (<https://sp.morganstanley.com/EU/Download/GeneralDocument?documentID=bf9d6df9-352e-44b6-aa79-1b95bda05f84>) (les **Modalités des Titres 2020**), les Modalités des Titres qui figurent aux pages 72 à 372 du prospectus de base du 12 juillet 2021 approuvé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier du Luxembourg en date du 12 juillet 2021 en langue française (<https://sp.morganstanley.com/EU/Download/GeneralDocument?documentID=77cc02e7-ca6a-4fa7-947e-elccbd2f2fc6>), tel que modifié, le cas échéant, par la page 4 du supplément du 6 avril 2022 approuvé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier du Luxembourg le 6 avril 2022 en langue française (<https://sp.morganstanley.com/EU/Download/GeneralDocument?documentID=296b7fa3-26cd-4f07-bc58-c33585bc906f>), par la page 11 du supplément du 20 mai 2022 approuvé par la

Commission de Surveillance du Secteur Financier du Luxembourg le 20 mai 2022 en langue française (<https://sp.morganstanley.com/EU/Download/GeneralDocument?documentID=9a7c75e9-8499-41ab-a310-04237a1e473b>), et par les pages 4 à 7 du supplément du 30 mai 2022 approuvé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier du Luxembourg le 30 mai 2022 en langue française (<https://sp.morganstanley.com/EU/Download/GeneralDocument?documentID=dbf612b5-02e9-4f40-aed0-68cb63aaab58>) (les **Modalités des Titres 2021**), les Modalités des Titres qui figurent aux pages 74 à 388 du prospectus de base du 24 juin 2022 approuvé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier du Luxembourg en date du 24 juin 2022 en langue française (<https://sp.morganstanley.com/EU/Download/GeneralDocument?documentID=64fdc71d-29e9-4043-8d76-517c95e02b70>), tel que modifié, le cas échéant, par les pages 4 et 5 du supplément du 21 décembre 2022 approuvé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier du Luxembourg le 21 décembre 2022 en langue française (<https://sp.morganstanley.com/EU/Download/GeneralDocument?documentID=9971b979-5e4f-4a70-899b-fa00f8d8d844>) et par les pages 4 à 15 du supplément du 28 mars 2023 approuvé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier du Luxembourg le 28 mars 2023 en langue française (<https://sp.morganstanley.com/EU/Download/GeneralDocument?documentID=9e50db6c-1920-48c1-922e-5d3c3c31d11b>) (les **Modalités des Titres 2022**), les Modalités des Titres qui figurent aux pages 79 à 420 du prospectus de base du 22 juin 2023 approuvé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier du Luxembourg en date du 22 juin 2023 en langue française (<https://sp.morganstanley.com/EU/Download/GeneralDocument?documentID=775cd40c-096d-44ab-93a7-6ff56a554782>), tel que modifié, le cas échéant, par les pages 4 à 6 du supplément du 18 janvier 2024 approuvé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier du Luxembourg le 18 janvier 2024 en langue française (<https://sp.morganstanley.com/EU/Download/GeneralDocument?documentID=567e4b38-f193-46cf-b802-1f3004019fe4>) et par les pages 6 à 8 du supplément du 13 juin 2024 approuvé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier du Luxembourg le 13 juin 2024 en langue française (<https://sp.morganstanley.com/eu/download/prospectus/6943fc87-2133-429a-b459-10820a2ef121>) (les **Modalités des Titres 2023**), les Modalités des Titres qui figurent aux pages 80 à 475 du prospectus de base du 20 juin 2024 approuvé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier du Luxembourg en date du 20 juin 2024 en langue française (<https://sp.morganstanley.com/eu/download/prospectus/0df6dc10-dec1-4d20-968a-20d42b2c708a>), tel que modifié, le cas échéant, par la page 5 du supplément du 11 mars 2025 approuvé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier du Luxembourg le 11 mars 2025 en langue française (<https://sp.morganstanley.com/eu/download/prospectus/6f43f77f-7c43-4234-914b-193d85ad4849>) (les **Modalités des Titres 2024** et ensemble avec les Modalités des Titres 2015, les Modalités des Titres 2016, les Modalités des Titres 2017, les Modalités des Titres Décembre 2017, les Modalités des Titres 2018, les Modalités des Titres 2019, les Modalités des Titres 2020, les Modalités des Titres 2021, les Modalités des Titres 2022, les Modalités des Titres 2023, les **Précédentes Modalités des Titres**) ; et

- (z) le modèle de conditions définitives figurant aux pages 477 à 853 du prospectus de base du 20 juin 2024 approuvé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier du Luxembourg en date du 20 juin 2024 en langue française (<https://sp.morganstanley.com/eu/download/prospectus/863805fb-9e23-4de6-87b3-933f620c5b98>), tel que modifié, le cas échéant, par la page 10 du supplément du 13 janvier 2025 approuvé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier du Luxembourg le 13 janvier 2025 en langue française (<https://sp.morganstanley.com/eu/download/prospectus/863805fb-9e23-4de6-87b3-933f620c5b98>) et la page 6 du supplément du 11 mars 2025 approuvé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier du Luxembourg le 11 mars 2025 en langue française (<https://sp.morganstanley.com/eu/download/prospectus/6f43f77f-7c43-4234-914b-193d85ad4849>)."

- 1.2 la partie intitulée "**Tableau des documents incorporés par référence**" figurant en pages 79 à 87 du Prospectus de Base est mise à jour par l'insertion du tableau suivant immédiatement avant le tableau intitulé "**Rapport Annuel 2024 de MSIP**" :

Document déposé	Document incorporé par référence	Page(s)
-----------------	----------------------------------	---------

Rapport Financier Semestriel 2025 de MSIP	(1)	Déclaration des responsabilités des administrateurs	18
	(2)	Rapport de revue indépendante aux membres de Morgan Stanley & Co. International plc	19-20
	(3)	Compte de résultat consolidé condensé	21
	(4)	Compte de résultat global consolidé condensé	22
	(5)	Variation des capitaux propres consolidés condensés	23
	(6)	Etat consolidé de la situation financière condensée	24
	(7)	Flux de trésorerie consolidés condensés	25
	(8)	Notes aux comptes consolidés condensés	26-56

- 1.3** la partie intitulée "**Tableau des documents incorporés par référence**" figurant en pages 79 à 87 du Prospectus de Base est mise à jour par l'insertion du tableau suivant immédiatement avant le tableau intitulé "**Rapport Annuel 2024 de MSBV**" :

Document déposé	Document incorporé par référence		Page(s)
Rapport Financier Semestriel 2025 de MSBV	(1)	Déclaration des responsabilités des administrateurs	7
	(2)	Compte de résultat global condensé	8
	(3)	Variation des capitaux propres condensés	9
	(4)	Etat de la situation financière condensé	10
	(5)	Flux de trésorerie condensé	11
	(6)	Notes aux comptes condensés	12-36
	(7)	Rapport de revue de l'auditeur aux actionnaires de Morgan Stanley B.V.	37-39

- 1.4** la partie intitulée "**Tableau des documents incorporés par référence**" figurant en pages 79 à 87 du Prospectus de Base est mise à jour par l'insertion du tableau suivant immédiatement avant le tableau intitulé "**Rapport Annuel 2024 de MSFL**" :

Document déposé	Document incorporé par référence		Page(s)
Rapport Financier Semestriel 2025 de MFSL	(1)	Déclaration des responsabilités des administrateurs	4

(2)	États de la situation financière	5
(3)	États du résultat global perte (non-audités)	6
(4)	Etats des flux de trésorerie (non-audités)	7
(5)	États de variation (déficit)/capitaux propres	8
(6)	Notes aux états financiers (non audités) pour les périodes de six mois closes le 30 juin 2025 et le 30 juin 2024	9-21
(7)	Glossaire des termes et acronymes communs	22

1.5 la partie intitulée "**Tableau des documents incorporés par référence**" figurant en pages 79 à 87 du Prospectus de Base est mise à jour par l'insertion du tableau suivant immédiatement avant le tableau intitulé "**Rapport Annuel 2024 de MSESE**" :

Document déposé	Document incorporé par référence	Page(s)
Rapport Financier Semestriel 2025 de MSESE	(1) Bilan au 30 juin 2025	4
	(2) Compte de résultat pour la période du 1 ^{er} janvier au 30 juin 2025	5
	(3) Tableau des flux de trésorerie pour la période du 1 ^{er} janvier au 30 juin 2025	6
	(4) Notes	7-14

1.6 la partie intitulée "**Tableau des documents incorporés par référence**" figurant en pages 79 à 87 du Prospectus de Base est mise à jour par l'insertion du tableau suivant immédiatement après le tableau intitulé "**Septième Supplément au Document d'Enregistrement 2024**" :

Document déposé	Document incorporé par référence	Page(s)
Huitième Supplément au Document d'Enregistrement 2024	(1) Partie B – Modifications de la section "Description de Morgan Stanley & Co. International plc"	7
	(2) Partie E – Modifications de la section "Description de Morgan Stanley Europe SE "	10
	(3) Partie F – Modifications de la section "Filiales de Morgan Stanley"	11

1.7 toute partie d'un document auquel il est fait référence dans le présent Troisième Supplément qui n'est pas incorporée par référence est soit réputée non pertinente pour un investisseur, soit couverte par ailleurs dans le Troisième Supplément.

Les documents et/ou informations indiqués dans la table de correspondance ci-dessous ne sont expressément pas incorporés par référence dans le présent Troisième Supplément :

Documents incorporés par référence	Information non incorporée par référence	Pages
Rapport Financier Semestriel 2025 de MSIP	Rapport de gestion pour la période intermédiaire (<i>Interim management report</i>)	3-17
Rapport Financier Semestriel 2025 de MSBV	Rapport de gestion pour la période intermédiaire (<i>Interim management report</i>)	1-6
Rapport Financier Semestriel 2025 de MSFL	Rapport des administrateurs (<i>Directors' report</i>)	1-3
Huitième Supplément au Document d'Enregistrement 2024	Partie A – Modifications de la section "Informations incorporées par référence"	5-6
	Partie C – Modifications de la section "Description de Morgan Stanley B.V."	8
	Partie D – Modifications de la section "Description de Morgan Stanley Finance LLC"	9

2. MODIFICATION DE LA SECTION DESCRIPTION DES EMETTEURS

La section "*Description des Emetteurs*" en page 715 du Prospectus de Base est intégralement supprimée et remplacée comme suit :

"Pour une description de chaque Emetteur, se référer au Document d'Enregistrement 2024 tel que complété par le Premier Supplément au Document d'Enregistrement 2024, le Deuxième Supplément au Document d'Enregistrement 2024, le Cinquième Supplément au Document d'Enregistrement 2024, le Septième Supplément au Document d'Enregistrement 2024 et le Huitième Supplément au Document d'Enregistrement 2024 (voir la section "Documents Incorporés par Référence")."

3. MODIFICATIONS DE LA SECTION INFORMATIONS GENERALES

- 3.1 Les paragraphes "MSIP" et "MSBV" de la section "**Auditeurs**" en page 719 sont intégralement supprimés et remplacés comme suit :

"MSIP"

Les auditeurs de MSIP sont Deloitte LLP, *Chartered Accountants and Registered Auditors* (membres de l'*Institute of Chartered Accountants of England and Wales*) 1 New Street Square, London EC4A 3HQ, United Kingdom, qui ont audité les comptes de MSIP, conformément aux normes comptables généralement admises au Royaume-Uni, pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 et l'exercice clos le 31 décembre 2024 et des opinions sans réserve y ont été apportées. De plus, Deloitte LLP a revu le rapport financier semestriel pour la période de six mois finissant au 30 juin 2025 et a émis un rapport de revue sans réserve.

MSBV

Deloitte Accountants B.V., commissaires aux comptes et experts-comptables, Gustav Mahlerlaan 2970, 1081 LA Amsterdam, Pays-Bas, un membre de l'Institut Néerlandais des Experts-Comptables (*Nederlandse Beroepsorganisatie van Accountants*) ont audité les états financiers de MSBV pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 et une opinion sans réserve y a été apportée.

Exception faite des états financiers de MSBV pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, le Prospectus de Base tel que supplémenté ne contient aucune autre information qui ait été auditée par Deloitte Accountants B.V.

Forvis Mazars Accountants N.V., commissaires aux comptes et experts-comptables dont le siège social est situé à Watermanweg 80, 3067 GG Rotterdam, Pays-Bas, membre de l'Institut Néerlandais des Experts-Comptables (*Nederlandse Beroepsorganisatie van Accountants*) ont audité les états financiers de MSBV pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 et une opinion sans réserve y a été apportée. De plus, Forvis Mazars Accountants N.V. a revu le rapport financier semestriel pour la période de six mois finissant au 30 juin 2025 et a émis un rapport de revue sans réserve.

Exception faite des états financiers de MSBV pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, le Prospectus de Base tel que supplémenté ne contient aucune autre information qui ait été auditée par Deloitte Accountants B.V.

Les informations financières concernant MSBV ont été préparées conformément aux normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne pour les exercices clos le 31 décembre 2023 et 31 décembre 2024 et pour le semestre clos le 30 juin 2025."

- 3.2 Les deuxième, troisième, quatrième et cinquième paragraphes de la section "**Absence de Changement Significatif dans la Situation Financière ou dans la Performance Financière**" en page 720 du Prospectus de Base sont intégralement supprimés et remplacés comme suit :

"Il ne s'est produit à la date du présent Troisième Supplément aucun changement significatif dans la situation financière ou dans la performance financière de MSIP depuis le 30 juin 2025 (date des derniers états financiers semestriels (non-audités) publiés).

Il ne s'est produit à la date du présent Troisième Supplément aucun changement significatif dans la situation financière ou dans la performance financière de MSBV depuis le 30 juin 2025 (date des derniers états financiers semestriels (non-audités) publiés).

Il ne s'est produit à la date du présent Troisième Supplément aucun changement significatif dans la situation financière ou dans la performance financière de MSFL depuis le 30 juin 2025 (date des derniers états financiers semestriels (non-audités) publiés)

Il ne s'est produit à la date du présent Troisième Supplément aucun changement significatif dans la situation financière ou dans la performance financière de MSESE depuis le 30 juin 2025 (date des derniers états financiers semestriels (non-audités) publiés)."

- 3.3 La section "**Procédures judiciaires et d'arbitrage concernant Morgan Stanley**" en pages 720 et 721 du Prospectus de Base est intégralement supprimé et remplacé comme suit :

"Procédures judiciaires et d'arbitrage"

Exception faite de ce qui est indiqué dans :

1. les paragraphes sous la rubrique "*Contingencies*", sous la rubrique "*Commitments, Guarantees and Contingencies*" dans les "*Notes to Consolidated Financial Statements*" aux pages 124 à 127 et la section intitulée "*Legal Proceedings*" en page 154 du Rapport Annuel 2024 de Morgan Stanley ;
2. les paragraphes sous la rubrique "*Contingencies*", sous la rubrique "*Commitments, Guarantees and Contingencies*" dans les "*Notes to Consolidated Financial Statements (Unaudited)*" aux pages 60 à 63 et la section intitulée "*Legal Proceedings*" en page 75 du Rapport du Premier Trimestre de Morgan Stanley pour 2025 pour le trimestre s'achevant au 31 mars 2025 ;
3. les paragraphes sous la rubrique "*Contingencies*", sous la rubrique "*Commitments, Guarantees and Contingencies*" dans les "*Notes to Consolidated Financial Statements (Unaudited)*" aux pages 63 à 66 et la section intitulée "*Legal Proceedings*" en page 78 du Rapport du Deuxième Trimestre de Morgan Stanley pour 2025 pour le trimestre s'achevant au 30 juin 2025 ;
4. la section intitulée "*Litigation Matters*" sous la rubrique "*Provisions and contingent liabilities*" dans les "*Notes to the Financial Statements*" en pages 34 à 35 du Rapport Financier Semestriel 2025 de MSIP ;
5. la section intitulée "*Litigation Matters*" et la section intitulée "*Tax Matters*" sous la rubrique "*Provisions and contingent liabilities*" dans les "*Notes to the Financial Statements*" en page 93 à 96 du Rapport Annuel 2024 de MSIP ;
6. la section intitulée "*Legal*" sous la rubrique "*8. Commitments*" en page 20 du Rapport Financier Semestriel 2025 de MSFL ;
7. la section intitulée "*Legal*" sous la rubrique "*8. Contingencies*" à la page 22 du Rapport Annuel 2024 de MSFL ;
8. les états financiers et le rapport de gestion de MSESE pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 ; et
9. la section intitulée "*Legal Proceeding and Contingencies*" à la Partie 7 de la section intitulée "*Description of Morgan Stanley*" à la page 55 du Document d'Enregistrement 2024 (tel qu'amendé de temps à autre), la section intitulée "*Legal Proceeding and Contingencies*" à la Partie 7 de la section intitulée "*Description of Morgan Stanley & Co. International plc*" aux pages 62 et 63 du Document d'Enregistrement 2024 (tel qu'amendé de temps à autre), la section intitulée "*Legal Proceeding*" à la Partie 7 de la section intitulée "*Description of Morgan Stanley B.V.*" à la page 67 du Document d'Enregistrement 2024 (tel qu'amendé de temps à autre) et la section intitulée "*Legal Proceedings*" à la Partie 7 de la section intitulée "*Description of Morgan Stanley Finance LLC*" à la page 70 du Document d'Enregistrement 2024 (tel qu'amendé de temps à autre),

il n'existe pas, et il n'y a pas eu, au cours des douze (12) mois précédant la date du Prospectus de Base, de procédure administrative, judiciaire ou d'arbitrage (y compris les procédures en cours ou menaces de procédure dont Morgan Stanley, MSIP, MSBV, MSFL ou MSESE a connaissance), qui pourrait avoir ou a eu récemment des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de Morgan Stanley, MSIP, MSBV, MSFL ou MSESE et/ou du Groupe Morgan Stanley."

3.4 Les paragraphes 10 à 14 de la section "***Documents Disponibles***" en page 724 du Prospectus de Base sont intégralement supprimés et remplacés comme suit :

- "10. le Document d'Enregistrement 2024, le Premier Supplément au Document d'Enregistrement 2024, le Deuxième Supplément au Document d'Enregistrement 2024, le Cinquième Supplément au Document d'Enregistrement 2024, le Septième Supplément au Document d'Enregistrement 2024 et le Huitième Supplément au Document d'Enregistrement 2024 ;
11. le Rapport Annuel 2023 de MSIP, le Rapport Annuel 2024 de MSIP et le Rapport Financier Semestriel 2025 de MSIP ;
12. le Rapport Annuel 2023 de MSBV, le Rapport Annuel 2024 de MSBV et le Rapport Financier Semestriel 2025 de MSBV ;
13. le Rapport Annuel 2024 de MSFL et le Rapport Financier Semestriel 2025 de MSFL ;
14. le Rapport Annuel 2023 de MSESE, le Rapport Annuel 2024 de MSESE et le Rapport Financier

Semestriel 2025 de MSESE ;"